

Communiqué de presse – 01 mars 2023

Palmarès des produits bretons au Concours Général Agricole du Salon International de l'Agriculture **142 médailles pour notre région (53 Or, 60 Argent, 29 Bronze)**

Chaque année, les Bretons sont présents en nombre au concours des animaux mais aussi à celui des produits. 22 nouvelles entreprises ont participé cette année, pour un total de 176 candidats et 630 produits, preuve de la dynamique collective des entreprises bretonnes autour de l'excellence alimentaire.

La Bretagne remporte cette année **142 médailles** dans une édition du Concours Général Agricole particulièrement relevée (**8 bières, 21 charcuteries, 33 cidres et poirés, 2 confitures, 6 eaux de vie et whiskies, 4 jus de pomme, 1 miel, 1 chouchen, 4 pommeaux, 18 produits laitiers, 31 produits de l'ostreiculture, 6 rhums arrangés, 4 volailles et 3 viandes**)*.

Le message fort que les élus des Chambres d'agriculture de Bretagne ont souhaité mettre en avant au Salon de l'agriculture cette année est « **Fiers de vous nourrir** ». **Ce palmarès brillant pose des actes concrets sur ce slogan et illustre notre capacité à répondre à la souveraineté alimentaire du pays** au travers de la diversité des produits médaillés.

Ces médailles nous montrent que la force de la Bretagne réside dans **la pluralité de ses agricultures et de ses territoires**, dans la qualité du travail des hommes et des femmes de notre région. Elles nous démontrent que le lien fort entre notre agriculture et notre agroalimentaire est primordial. Elles nous prouvent une fois encore que de la plus petite exploitation à la plus grande entreprise bretonne, les bretons ont à cœur de nourrir les hommes et les femmes en mettant toujours la qualité au centre de leurs efforts.

* L'intégralité des résultats du concours général agricole est disponible en ligne sur le site <https://palmares.concours-general-agricole.fr/produits>